SUITE DE LA 3me PAGE

pagne de l'Exposition Universelle de Panama et la levée d'une nouvelle taxe en la ville de la Nouvelle Orléans, le tout pour mieux aider l'exposition destinée à célébrer l'ouverture du Canal de Panama," et chaque électeur indiquera, comme il est prévu dans les lois générales d'élection de l'Etat, qu'il vote pour ou contre l'amendement proposé.

P. M. LAMBREMONT,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
H. G. DUPRE,
Orateur de la Chambre des Représentants.

Approuvée le 18 août 1910.

J. Y. SANDERS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie exacte:

JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Julia O Neil Hussey—No 90 970—Cour Civile de District, Division B.

Résidences Simples et Doubles à deux étages Désirables dans le Premier District.

329 rue S Claiborne, entre Gravier et Avenue Tulane. Résidence Simple à Deux Etages.
331-333 S. Claiborne, entre Gravier et Avenue Tulane. Résidence Double à deux étages.
335 S. Claiborne, entre Gravier et Avenue Tulane

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 22 septembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 18 août 1910 par l'Hon W B Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Gal Claiborne, Gravier, Sud Derbigny (autrefois Willow) et l'avenue Tulane (autrefois Commune) et la rue Clara, les dits lots sont désignés comme lots A, B et C, sur un plan de H. C Brown voyer daté Nouvelle Orléans 12 août 1910, d'après lequel plan, ledits lots mesurent comme suit. Le lot A mesure 25 pieds 8 pouces de façade la rue Sud Claiborne, 25 pieds 10 pouces en largeur dans le fond; 87 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté vers l'avenue Tulane, 77 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot B

Les améliorations comprenant la résidence simple à deux étages No 329 S Claiborne, et contenant galerie sur le devant et sur le côté à chaque étage, vestibule en haut et en bas, et 6 chambres; loué $75 par mois.

Le lot B mesurant 32 pieds, 10 pouces de face à la rue Sud Claiborne, 33 pieds 1 pouce en largeur dans le fond, 77 pieds, 5 pouces de profondeur sur une ligne du lot A 63 pieds, 5 pouces sur une ligne du lot C

Les améliorations comprenant la résidence double à deux étages Nos 331-333 S. Claiborne et contenant de chaque côté 6 chambres, vestibule et galerie au premier étage, loué $20 par mois.

Le lot C mesure 21 pieds 10 pouces de face à la rue Sud Claiborne, 22 pieds 1 pouce en largeur dans le fond, 63 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot B et 55 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Gravier, laquelle propriété est décrite en l'acte d'achat comme une portion de terre désignée comme lettre A et mesurant 80 pieds 3 pouces à la rue Claiborne sur 81 pieds 3 lignes sur la ligne du fond sur une profondeur de 85 pieds, 7 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté de la rue Gravier, 87 pieds, 6 pouces et 4 lignes sur le côté vers la rue Commune

Les améliorations comprenant la résidence simple à deux étages 335 rue S. Claiborne, contenant 6 chambres, escaliers, galleries sur le devant et au premier étage, loué $20 par mois.

Conditions—Une tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans avec 9 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1910 et de payer pour les frais des cet acte nécessaires pour faire le titre et acte de vente.

Les actes de vente par devant George W. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

M D Dimmy avocat.
21 août—21 28—sept 4 11 18 22

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co.

VENTE POUR SE RETIRER DES AFFAIRES.

Articles pour Forgeron et de Charron, Enclume, Fer à Cheval, Buggies, Barrouches Wagons Selles pour Monter à Cheval, Forge, Jeux de Harnais et autres Articles de valeur, tels que des choses usitées dans l'Etablissement de Forgeron bien établi en

DR. P. LARROCU, 614-618 RUE N. REMPART

MARDI, 6 SEPTEMBRE, A 10 30 A. M.

Conditions—Comptant sur adjudication.

LOUIS C SPEAR & CO. Encanteurs 4 sept—4 6

Stern's Auction Company

ANNONCE JUDICIAIRE

H. A. Thiberger Printing Co. vs Lala-Ferreras-Congelosi Steamship Co.

No 90,245—Cour Civile de District—Division D.

Vente de Receveur, à l'Encan, MARDI, le 13 septembre à 11 heures A M au No 818 rue Commune Chambre 204. Bâtisse Cora. Le Splendide Meuble de Bureau et Installation.

PAR JAC. H. STERN, Encanteur—MARDI, 13 septembre 1910 818 rue Commune, à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour daté du 30 août 1910 par l'Hon. juge E. K. Skinner, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division D maintenant absent en congé

Magnifique nouveau pupitre et noyer, Remington Typewriter No 10, un pupitre avec couverture roulante et chaise haute antique, coffre-fort en fer chaise tournante chaise de sténographie, filing cases, pupitre sur patte, papeterie, 20 registres à tablier, registre à 7 colonnes installation stationnaire etc.

Conditions—Comptant.

Commercial German's Trust & Savings Bank receveurs.

Stern's Auction Co. Bureau 6-9 rue Commune. JAC. H. STERN, Encanteur.

sept—4 11 13

ANNONCES JUDICIAIRES. ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF. VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil

—D'UNE—

Propriété Améliorée de Très Grande Valeur du Deuxième District,

Centralement Située,

Formant le Coin Sud-Ouest des rues Bourbon et Iberville

(Ilet borné par les rues Canal et Dauphine).

Edward P. Cousin vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 94 182 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, l'Ilet No 67, borné par les rues Bourbon, Canal Dauphine et Iberville, mesurant d'après un devis arpenté à un a te passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette paroisse, de la date du 26 avril 1867 quarante-deux pieds dix pouces de face à la rue Bourbon sur une profondeur et façade à la rue Iberville desquelles il forme le coin de cinquante-quatre pieds trois pouces quatre lignes: trente-cinq pieds quatre pouces de profondeur sur le côté vers la rue du Canal, de là s'étendant un pied quatre pouces sur une ligne vers la dernière rue et parallèle à la rue Bourbon; de là dix-huit pieds onze pouces quatre lignes à la ligne du fond presque parallèle à la rue du Canal et quarante-trois pieds huit pouces plus ou moins en largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—

1° L'acquéreur doit payer comptant un montant en espèces pour payer la réclamation du demandeur dans la cause, étant le montant du principal et intérêts dus et devables sur quatre billets dus depuis longtemps de $4,277 50 chacun ou $17 110 en tout avec 5 0,0 d'intérêt par an ou 4,277.50 de cela du 5 juillet 1909 jusqu'au paiement et un intérêt semblable sur $12,827 50 de cela du 5 juillet 1910 jusqu'à paiement, ensemble avec tous les frais et charges du procès et vente, un quart des frais de l'acte de vente, les taxes sur ladite propriété (s'il y en a dus) et 5 0,0 d'honoraires d'avocat sur tout le montant du principal et intérêts sur les billets susdescriptes ainsi que les billets non encore arrivés à maturité de $4 277.50 décrits ci-après.

2° L'acquéreur devant assumer (du montant de ces enchères) le paiement du billet non encore arrivé à maturité de $4 277 50, daté du 5 juillet 1905, payable 6 ans après date avec intérêt au taux de 5 0,0 par an du 5 juillet 1909 jusqu'au paiement. (L'intérêt là depuis après la vente étant assumé par l'acquéreur.) Ledit billet étant garanti par hypothèque de vendeur sur ladite propriété concernant avec la réclamation du demandeur, d'après un acte passé pardevant E. L Weil notaire le 5 juillet 1905 (Livre d'hypothèques 618, folio 336).

L'acquéreur devant assumer toutes les obligations et stipulations comme il est démontré dans l'acte de vente original et hypothécaire.

3° L'acquéreur devant payer la balance du prix de l'adjudication (s'il y en a) en comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict et Frank W. Hart, avocats pour le demandeur.
2 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District,

Tenteola Bank & Trust Co., Commissaire Liquidateurs The Keystone Life Ins. Co. vs J. Vic. Leblanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 94 309 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 septembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilot No 452 borné par les rues Douzième, Troisième, Sud Galvez et Sud Miro désignés par les lettres C et P sur un plan de C. Uncle Louis député voyer de ville, daté du 20 janvier 1906, une copie duquel est annexée à un acte de vente passé pardevant John G Bestic notaire le 30 octobre 1906, de la Quaker Realty Company, Limited, à Jules Le Blanc Jr, et d'après ledit devis le lot P mesure trente pieds de face à la rue Sud Miro sur une profondeur de cent quatre pieds, et le lot C mesure trente pieds de face à la rue Sud Galvez sur une profondeur de cent quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan & Dart, avocats pour les demandeurs.
26 sept—26—sept 2 9 16 23 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

EDWARD RIES vs Mlle LAURA V. MESRITZ et al.

No 89,178—Cour Civile de District—Division A.

UNE OCCASION POUR PLACEURS.

Deux ilets de Valeur dans le Troisième District.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 15 septembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 2me jour d'août 1910 et signé en Cour ouverte le 9me jour d'août 1910, par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. Index, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, connu comme l'ilet No 2551, borné par les rues Magnolia, Bartholomew, Bouny et Mazant, lequel ilet a été acquis par ledit Orgel Heyman Mesritz par acte de vente par devant A. Cuvillier notaire en cette ville en 1er novembre 1886 enregistré au Bureau des Transferts, livre 24, folio 98.

2° Un certain ilet de terre en cette ville connu comme l'ilet borné par les rues Magnolia et Bartholomew Bouny et Mazant, lequel ilet a été acquis par ledit Orgel Heyman Mesritz par acte de vente par devant A. Cuvillier notaire en cette ville en 1er novembre 1886 enregistré au Bureau des Transferts, livre 24, folio 98.

3° Un certain ilet de terre en cette ville connu comme l'ilet borné par les rues Magnolia et Bartholomew, Bouny et Mazant, lequel ilet a été acquis par ledit Orgel Heyman Mesritz par acte de vente par devant A. Cuvillier notaire en cette ville en 1er novembre 1886 enregistré au Bureau des Transferts, livre 24, folio 98.

Ces trois ilets de terre sont situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, et sont désignés sur un plan de Numa Pollock, voyer, daté du 14 octobre 1872, annexé à un inventaire privé par O'Connor Dufour, notaire, en 1872, et enregistré au Bureau des Transferts, livre 140, folio 109.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en (1) un ou deux (2) ans, en billets de l'acquéreur portant 7 0,0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les loyers devant appartenir à l'acquéreur de la date de la signature de l'acte, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes et en plus du prix de l'adjudication de toutes les taxes de 1910 et les frais des certificats et les frais de l'acte de vente par devant Wm Ardis, notaire, l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 0,0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

14 août—14 21 28—sept 4 11 14

Escoffier & de Reyna.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage coin des rues Laharpe et Rocheblave.

Terrain de Valeur Contigu rue Laharpe, entre les rues Rocheblave et Tonti.

SUCCESSION DE MME AMELIA P. BERGER.

No 93,960—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ESCOFFIER & DE REYNA—Stephen C. Escoffier Encanteur—Rue du No 847 rue Carondelet—MERCREDI le 14 septembre 1910, il sera vendu, à midi, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Avenue Union, en vente de et conformément à un ordre de l'Hon W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, daté du 4 août 1910, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 1194 borné par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Tonti et Rocheblave, lesdits lots sont désignés par les numéros 9 et 10 sur un plan dressé par L. Brigier daté du 22 février 1837 et déposé en l'étude de A M Lanneau, ancien notaire en cette ville, lequel lots mesurent chacun 50 6" de face à la rue Laharpe sur environ 100 de profondeur, le lot No 10 formant le coin sur les rues Rocheblave et Laharpe.

Etant la même propriété acquise par la dite Mme Amélie Poirot, veuve de Prosper Berger, par achat de la Peoples Homestead Association d'après un acte passé pardevant Marcel T Ducros, le 27me jour de mai 1892, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 140, folio 109.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues de Lafayette, Lapeyrouse, Tonti et Rocheblave, désigné sous le numéro Neuf (9) sur un plan dressé par C. Brigier, daté du 22 février 1837, déposé en l'étude de A. Maurian, ancien notaire une copie de cesdit dressée par A. de Armas, voyer, datée du 28 juin 1880 est annexé à un acte de rectification de titre passé pardevant M T Ducros, notaire, le 20 août 1888 d'après lequel ledit lot mesure 27 6" de face à la rue Laharpe sur 125 de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par ledite Mme Amélie Poirot, veuve de Prosper Berger, par achat de ..... d'après un acte passé pardevant ..... notaire, le..... jour de .....

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en (1) un ou deux (2) ans, en billets de l'acquéreur portant 7 0,0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les loyers devant appartenir à l'acquéreur de la date de la signature de l'acte, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes et en plus du prix de l'adjudication de toutes les taxes de 1910 et les frais des certificats et les frais de l'acte de vente par devant Wm Ardis, notaire, l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 0,0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

14 août—14 21 28—sept 4 11 14

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION

TERRAIN POUR BATIR DANS LE SIXIEME DISTRICT,

AVENUE LOUISIANA.

Entre Remparts et Saratoga Ilet Toledano.

JEUDI, le 29 Sept., 1910, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE Mme CATHERINE SCHAUB.

No 93 758 du Le 1er de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau No 806 rue Perdido — JEUDI le 29e septembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vente de et conformément à un ordre ci-au dit donné en date du 26 août 1910, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessous intitulée, le procédera de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits voies et appartenances quelconques y attachés dans le Sixième District de cette ville, et borné par l'Avenue Louisiana, Rue Toledano Sud nommé et Saratoga étant lot est désigné par le No quinze porté sur le H Pilié voyer, le 14 oct 1872 annexé à un inventaire privé par O'Connor Dufour, notaire, le 16 et 17 oct 1872, d'après lequel le dit lot No 15 mesure trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur de cent vingt-huit pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a à terme de crédit représenté par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 0,0 à dater du jour de la vente jusqu'au paiement, ledit billet devant être garanti à leur paiement par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec toutes autres clauses de sécurité ordinaires, l'acquéreur devant payer tous frais de vente pardevant Thomas J. Urquhart, notaire et pour tous les certificats et recherches de 1910 ainsi que les frais du prix de l'adjudication et de déposer 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication.

ERNEST A CARRERE, Encanteur,
No 806 rue Perdido.

26 août—26—sept 4 11 18 25 30 2 7 28 29

COPYRIGHT

1—10m—marc ven dim

La Pittsburg Coal Company.
PAUL M. SCHNEIDAU, Gérant
Bureau, 318 RUE CARONDELET
Téléphone Main 576. Nouvelle Orléans, Lac
En Gros CHARBON Au Détail
CHANTIERS DE CHARBON:
Au pied de la rue Race Téléphone Main 923
515-521 rue Quartier. Téléphone Hem 341.
Rue Adams. Téléphone Up. 1490.
Bureau des Remorqueurs
MAUD WILMOT, MONGAM.
CALE SECHE DE SECTION, ALGER,
Téléphone Alger 54.
Seul Agent pour le véritable Charbon Mactovalle.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 3 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express